

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, TENUE LE 6 AVRIL 2006, À 20 HEURES, AU SIÈGE SOCIAL DE LA M.R.C., SIS AU 630 RUE RICHELIEU, À BELOEIL.

Étaient présents :

Monsieur Gilles Plante, préfet
Monsieur Michel Gilbert, préfet suppléant
Monsieur Robert Beaudry, conseiller
Monsieur Raymond Billette, conseiller
Monsieur Michel Carrières, conseiller
Monsieur Benoit DeGagné, conseiller
Monsieur Jacques Durand, conseiller
Monsieur Denis Lavoie, conseiller
Madame Diane Lavoie, conseillère substitut
Monsieur Jean-Guy Legendre, conseiller
Monsieur Jean Paquette, conseiller
Monsieur Gérard Schafroth, conseiller
Monsieur Jacques Villemaire, conseiller

Était absent :

Monsieur Réal Jeannotte, conseiller, remplacé par madame Diane Lavoie

Monsieur Bernard Roy, secrétaire-trésorier de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, assistait également à la séance.

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ayant constaté le quorum, le préfet procède à l'ouverture de la séance.

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

06-04-076

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire
APPUYÉ PAR Monsieur Jean Paquette

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Interventions de l'assistance
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2006
5. Correspondance
6. Bordereau des comptes à payer
7. États financiers pour l'année se terminant le 31 décembre 2005
8. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2006 du Comité consultatif agricole

9. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2006 du Comité consultatif régional d'aménagement
10. Dépôt du compte rendu de la rencontre du 28 mars 2006 du Comité des finances
11. Dépôt du procès-verbal de la séance du 28 mars 2006 du Comité de sécurité incendie
12. Dépôt du compte rendu de la rencontre du 23 février 2006 du Comité de communication
13. Avis de conformité : règlements d'urbanisme
 - 13.1 Ville de Beloeil : règlement numéro 1245-08-2006 modifiant le règlement sur les P.I.I.A.
14. Substitut au préfet à la C.R.É.
15. Pacte rural : reddition de comptes
16. C.L.D. : augmentation du fonds SOLIDE
17. R.C.I. agricole : règlement de remplacement
18. Caractérisation des milieux urbains : pacte rural
19. Modification au Schéma d'Aménagement
 - 19.1 Adoption du règlement numéro 14-30
 - 19.2 Entrée en vigueur du règlement numéro 14-28 : document d'accompagnement
20. Gestion des cours d'eau
 - 20.1 Dépôt du projet de règlement
 - 20.2 Projet d'entente avec les municipalités locales
21. Sécurité incendie
 - 21.1 Formation relative aux espaces clos
 - 21.2 Formation relative à la désincarcération
 - 21.3 Comité de prévention régional
22. Évaluation foncière
 - 22.1 Saint-Mathieu-de-Beloeil : équilibrage du rôle 2007-2008-2009
23. Nomination d'un représentant de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu au sein du Comité consultatif régional d'aménagement
24. Demandes d'appui
 - 24.1 M.R.C. de Coaticook : indexation de l'aide financière pour l'entretien des chemins
 - 24.2 Centre de la Nature Mont-Saint-Hilaire : programme de mise en valeur de la forêt privée - volet II
 - 24.3 M.R.C. de Sept-Rivières : Loi sur la fonction publique du Canada
 - 24.4 M.R.C. de l'Amiante : appui aux entreprises locales
 - 24.5 Municipalité de Saint-Jean-Baptiste : Carrière Poudrette

- 25. Divers
- 26. Interventions de l'assistance
- 27. Clôture de la séance

POINT 3. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Ferdinand Berner, président de l'U.P.A. de Rouville, félicite la ville d'Otterburn Park pour leur prise de position relativement aux automobilistes qui laissent fonctionner inutilement leurs véhicules.

POINT 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2006

06-04-077

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2006 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 5. CORRESPONDANCE

- 06-293 30-01-06 Télécopie de MONSIEUR JEAN-MAURICE LATULIPPE, directeur général, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, nous invitant à participer à l'Assemblée des M.R.C., le 23 mars 2006.
- 06-294 20-02-06 Lettre de MADAME MARIE-PIER LAMARCHE, greffier, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 243-72, pour avis de conformité.
- 06-295 20-02-06 Lettre de MADAME MARIE-PIER LAMARCHE, greffier, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant le projet de règlement d'urbanisme numéro 198-10.
- 06-296 20-02-06 Lettre de MADAME MARIE-PIER LAMARCHE, greffier, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 198-10, pour avis de conformité.
- 06-297 20-02-06 Lettre de MADAME MARIE-PIER LAMARCHE, greffier, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 388, relatif au règlement de contrôle intérimaire concernant l'Île-aux-foins.
- 06-298 20-02-06 Lettre de MADAME JANICE BADGLEY, agent de liaison, TRANSCANADA PIPELINES, nous transmettant des documents de sensibilisation relativement à la construction de leur gazoduc.
- 06-299 20-02-06 Lettre de MONSIEUR DENIS BOISVERT, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DU BAS-RICHELIEU, nous transmettant le projet de règlement numéro 12-2006 modifiant leur schéma d'aménagement.

- 06-300 20-02-06 Lettre de MONSIEUR GÉRARD CUSSON, direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, nous transmettant la liste des demandes de certificat d'autorisation.
- 06-301 20-02-06 Lettre de MONSIEUR ALAIN FOURNIER, conseiller politique, CABINET DU MINISTRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION, nous confirmant que les mandats et budgets des C.L.D. ne seront pas transférés à d'autres organismes.
- 06-302 20-02-06 Lettre de MONSIEUR JAMES KNIGHT, chef de la direction, FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS, nous invitant à adhérer à leur organisme.
- 06-303 20-02-06 Lettre de MADAME LOUISE BOUVIER, greffière, VILLE DE CHAMBLY, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 93-02-152A, pour avis de conformité.
- 06-304 20-02-06 Copie d'une lettre de MADAME DOMINIQUE DEVEAU, chef de la division de la planification et de l'entretien, VILLE DE LONGUEUIL, adressée à MONSIEUR GILLES F. BOLDUC, BMI EXPERTS-CONSEILS INC. concernant les études hydrologique et hydraulique du cours d'eau Deslauriers et ses branches.
- 06-305 20-02-06 Lettre de MONSIEUR STÉPHANE FOREST, directeur général adjoint, M.R.C. DES MASKOUTAINS, accusant réception de notre règlement numéro 14-28 modifiant notre Schéma d'Aménagement.
- 06-306 20-02-06 Lettre de MADAME NATHALIE NORMANDEAU, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous informant d'une prolongation de délai relatif à l'adoption de notre Schéma d'Aménagement Révisé.
- 06-307 21-02-06 Lettre de MADAME NATHALIE NORMANDEAU, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, relativement à la non-conformité du règlement numéro 14-29 modifiant notre Schéma d'Aménagement.
- 06-308 22-02-06 Lettre de MADAME SYVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1245-08-2006, pour avis de conformité.
- 06-309 22-02-06 Lettre de MONSIEUR YVON TARDY, inspecteur municipal, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, nous invitant à une rencontre d'information sur l'implantation des porcheries.
- 06-310 22-02-06 Lettre de MONSIEUR STÉPHANE FOREST, directeur général adjoint, M.R.C. DES MASKOUTAINS, nous transmettant le règlement numéro 03-128 modifiant leur schéma d'aménagement.

- 06-311 22-02-06 Lettre de MONSIEUR PIERRE PÉTRIN, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, mentionnant leur intérêt au projet d'orthophotos pour leur municipalité.
- 06-312 22-02-06 Lettre de MONSIEUR MICHEL GILBERT, maire, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, relativement à la loi sur les compétences municipales en matière de gestion des cours d'eau.
- 06-313 22-02-06 Courriel de MONSIEUR PIERRE BÉLANGER, coordonnateur à l'aménagement du territoire métropolitain, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, demandant de proposer une date pour une rencontre relative au cadre institutionnel en aménagement du territoire métropolitain.
- 06-314 23-02-06 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, directrice des services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant le règlement d'emprunt numéro 1080, pour avis d'opportunité.
- 06-315 23-02-06 Courriel de MADAME LUCIE GRENIER, M.R.C. DE COATICOOK, transmettant la résolution numéro CM2006-02-38 demandant notre appui dans leur demande au ministère des Transports du Québec de réviser à la hausse les subventions pour l'entretien des chemins municipaux.
- 06-316 23-02-06 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, directrice des services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 845-113 et 1081, pour avis de conformité.
- 06-317 24-02-06 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, directrice des services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 845-112, pour avis de conformité.
- 06-318 24-02-06 Lettre de MADAME MARTINE RUEL, directrice, COGEBY, nous invitant à leur assemblée générale annuelle, le 25 mars 2006.
- 06-319 24-02-06 Lettre de MONSIEUR RÉJEAN GODBOUT, service du financement municipal, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous transmettant une liste des soldes des règlements d'emprunt à financer.
- 06-320 27-02-06 Lettre de MADAME MARYSE PERREAULT, présidente-directrice générale par intérim, FONDATION POUR L'ALPHABÉTISATION, nous invitant à participer à leurs activités.
- 06-321 27-02-06 Lettre de MONSIEUR ROGER LEFEBVRE, président, COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, demandant d'accélérer le processus de révision du Schéma d'Aménagement.

- 06-322 27-02-06 Copie d'une lettre de MONSIEUR ALEXANDRE TREMBLAY, directeur, SERVICE DES INCENDIES CHAMBLY-CARIGNAN, relativement à certains problèmes de communication survenus lors d'appels de service au Central 9-1-1.
- 06-323 27-02-06 Lettre de MADAME MONIQUE CHARBONNEAU, courtier en assurance de dommages, CHAPDELAIN ASSURANCES, relativement à notre contrat d'assurance.
- 06-324 27-02-06 Lettre de MADAME NADINE MOISSONNIER, notaire, nous transmettant copie de l'acte de vente du terrain de la Commission scolaire des Patriotes relativement à la construction du nouveau siège social de la M.R.C.
- 06-325 27-02-06 Lettre de MONSIEUR MARC-ANDRÉ GUERTIN, coordonnateur à la conservation, CENTRE DE LA NATURE, demandant notre appui dans le cadre du programme Volet II 2006-2007 pour la protection des bois des municipalités incluses dans la zone de coopération de la réserve de la biosphère du Mont-Saint-Hilaire.
- 06-326 28-02-06 Lettre de MONSIEUR GÉRALD BOUTIN, directeur régional, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, nous transmettant un document, intitulé : «Profil bioalimentaire de la Montérégie».
- 06-327 28-02-06 Lettre de MONSIEUR MARC CROTEAU, directeur général, UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous informant des développements relatifs à la demande au gouvernement de respecter le mandat des C.L.D. et nous transmettant un document, intitulé : «Politique de développement économique de l'U.M.Q.».
- 06-328 28-02-06 Lettre de MADAME SUZANNE CHARTRAND, présidente, et MADAME NORMANDE LEMIEUX, directrice générale, COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES, nous transmettant une copie de leur rapport annuel pour l'année 2004-2005.
- 06-329 28-02-06 Lettre de MONSIEUR GAËTAN LAFRANCE, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DE LAJEMMERAI, nous informant de l'entrée en vigueur de leur schéma d'aménagement révisé (règlement numéro 162).
- 06-330 28-02-06 Lettre de MONSIEUR YVON VALLIÈRES, ministre, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, nous informant d'une nouvelle loi, «Loi sur la protection sanitaire des animaux», encadrant la sécurité et le bien-être des chiens et des chats.
- 06-331 28-02-06 Lettre de MADAME VALÉRIE DESROCHERS, superviseure de la souscription, MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous informant d'une visite d'inspection de nos installations.

- 06-332 01-03-06 Courriel de MADAME MARIE-JOSÉE GUILBAUT, agente de l'information, AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE, nous transmettant une invitation à la journée montérégienne de santé publique 2006, le 7 juin 2006.
- 06-333 01-03-06 Télécopie de MONSIEUR JEAN MAURICE LATULIPPE, directeur général, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, relativement à la compensation aux municipalités pour la collecte sélective.
- 06-334 02-03-06 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement d'urbanisme numéro 1526-00-2005.
- 06-335 02-03-06 Avis du TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC pour une convocation à une audience relativement à un dossier de la Commission de protection du territoire agricole.
- 06-336 02-03-06 Lettre de MADAME NATHALIE NORMANDEAU, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement numéro 14-28 modifiant notre Schéma d'Aménagement.
- 06-337 03-03-06 Lettre de MONSIEUR CURTIS O'NYON, gestionnaire principal, FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS, nous informant d'un plan d'assurances pour leurs membres et leurs employés.
- 06-338 03-03-06 Lettre de MONSIEUR GAÉTAN BERNATCHEZ, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. D'AVIGNON, nous transmettant la résolution numéro CM-2006-02-14-033 concernant les protocoles d'entente avec la S.H.Q. relativement aux programmes d'habitation.
- 06-339 06-03-06 Courriel de MONSIEUR PIERRE BÉLANGER, coordonnateur à l'aménagement du territoire métropolitain, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, nous informant de l'annulation de la rencontre de la Table technique, prévue le 7 mars 2006.
- 06-340 06-03-06 Courriel de MONSIEUR MASSIMO IEZZONI, directeur général, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, nous invitant à la Tournée du président sur la couronne Sud, le 31 mars 2006.
- 06-341 06-03-06 Lettre de MONSIEUR MICHEL GIROUX, préfet, M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER, nous faisant part de son intérêt pour le poste de premier vice-président de la F.Q.M.
- 06-342 06-03-06 Lettre de MONSIEUR KEES VANDERHEYDEN, directeur, CENTRE DE LA NATURE MONT-SAINT-HILAIRE, nous informant de leurs activités depuis le mois de novembre 2005.

- 06-343 06-03-06 Lettre de MADAME NATHALIE DESCHESENE, assistante-greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1248-116-2006, 1248-117-2006 et 1250-32-2006, pour avis de conformité.
- 06-344 06-03-06 Lettre de MADAME NATHALIE DESCHESENE, assistante-greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1248-119-2006 et 1248-120-2006, pour avis de conformité.
- 06-345 06-03-06 Lettre de MONSIEUR OLIVAR GRAVEL, vice-président de la Table, TABLE DE CONCERTATION DES PRÉFETS DE LA MONTÉRÉGIE INC., nous invitant à participer à une rencontre, le 17 mars 2006, et nous transmettant les documents inhérents.
- 06-346 07-03-06 Télécopie de MONSIEUR PATRICK SABOURIN, directeur général, C.L.D. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous convoquant au conseil d'administration du 15 mars 2006, par conférence téléphonique.
- 06-347 08-03-06 Courriel de MONSIEUR BENOIT DEGAGNÉ, maire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, nous informant de la nomination d'un nouveau directeur général et secrétaire-trésorier.
- 06-348 09-03-06 Lettre de MADAME NATHALIE DESCHÊNES, assistante-greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant la résolution numéro 2006-02-71 relativement à la nomination d'un représentant substitut pour le comité consultatif régional d'aménagement.
- 06-349 09-03-06 Télécopie de MONSIEUR ARMAND POUPART, avocat, POUPART & POUPART, transmettant une copie du jugement de la cause M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et M.R.C. de Lajemmerais c. Céline Filion et Pierre Paradis.
- 06-350 09-03-06 Lettre de MONSIEUR YVAN LABERGE, chef de la Division du support au comité exécutif et au conseil municipal et avocat principal, VILLE DE LONGUEUIL, nous transmettant, sous forme de cédérom, le règlement numéro CM-2005-345 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 06-351 09-03-06 Lettre de MADAME NICOLE TRÉPANIÉ, direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, relativement à un cours d'eau situé dans le développement domiciliaire du verger Tétreault à Otterburn Park.
- 06-352 09-03-06 Lettre de MONSIEUR GUY CHEVRETTE, président-directeur général, CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC, nous invitant à une série de conférences, le 5 mai 2006.

- 06-353 09-03-06 Lettre de MADAME HÉLÈNE LUSSIER, secrétaire, M.R.C. DES MASKOUTAINS, nous transmettant le procès-verbal de la rencontre des intéressés des cours d'eau Ruisseau à l'Ours, Normandin et Descente du Cordon, tenue le 22 février 2006.
- 06-354 09-03-06 Lettre de MADAME ANNIE BOUCHARD, chef du Service du greffe et assistante-greffière, VILLE DE LONGUEUIL, nous transmettant la résolution numéro CA-060302-16 relative à la désignation des membres de leur Bureau des délégués.
- 06-355 10-03-06 Courriel de MONSIEUR MARCEL COMIRÉ, coordonnateur, COVABAR, nous invitant à leur colloque, les 24 et 25 mars 2006.
- 06-356 10-03-06 Télécopie de MONSIEUR LUC PERREAULT, vice-président communications et affaires réglementaires, MÉTÉOMÉDIA, demandant notre appui à la mise sur pied d'un système de communication d'urgence.
- 06-357 10-03-06 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN GARIÉPY, urbaniste, FAHEY ET ASSOCIÉS, relativement à une demande de modification du règlement et du plan de zonage de la ville de Mont-Saint-Hilaire.
- 06-358 10-03-06 Lettre de MADAME DORIS PARENT, directrice générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant copie de la résolution numéro 06.62 portant sur l'octroi du mandat pour l'équilibrage du rôle triennal 2007-2008-2009.
- 06-359 10-03-06 Lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte du procès-verbal de la séance du 12 janvier 2006 de la M.R.C.
- 06-360 10-03-06 Courriel de MADAME GHISLAINE ARCHAMBAULT, directrice des communications, RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, nous transmettant l'ordre du jour de leur conseil d'administration du 15 mars 2006.
- 06-361 10-03-06 Courriel de MONSIEUR PIERRE BÉLANGER, coordonnateur à l'aménagement du territoire métropolitain, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, nous informant de l'annulation de la rencontre du 14 mars 2006.
- 06-362 10-03-06 Télécopie de MONSIEUR PATRICK SABOURIN, directeur général, C.L.D. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, transmettant les documents inhérents à la rencontre du 15 mars 2006.
- 06-363 13-03-06 Lettre de MADAME MANON DEXTRASE, secrétaire-trésorière adjointe, M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 10474-06 adoptant le règlement numéro 412 remplaçant leur schéma d'aménagement.

- 06-364 13-03-06 Lettre de MADAME MARTINE SANCHEZ et de MONSIEUR ÉRIC WALSH, MISSION HGE, nous offrant leurs services professionnels en génie de l'eau et de l'environnement.
- 06-365 13-03-06 Invitation de la CORPORATION AIDE ET INTRÉGRATION JEUNESSE AU TRAVAIL, pour leur 20^{ième} anniversaire, le 27 avril 2006.
- 06-366 13-03-06 Lettre de MONSIEUR CAMILLE COURCHESNE, directeur des statistiques économiques et sociales, INSTITUT DE LA STATISTIQUE, nous informant de la publication d'ouvrages sur différents aspects des statistiques.
- 06-367 13-03-06 Lettre de MADAME NANCY BÉLANGER, secrétaire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro R-47-2006 relative à l'acquisition d'orthophotos numériques pour leur municipalité.
- 06-368 13-03-06 Lettre de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant copie d'une lettre adressée à MADAME NATHALIE NORMANDEAU, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, ainsi que la résolution numéro 045-06 demandant une révision de la décision relative à l'entrée en vigueur du règlement numéro 33-05-02.
- 06-369 13-03-06 Courriel de MADAME HÉLÈNE FAUCHER, préfet, M.R.C. DE L'AMIANTE, transmettant la résolution numéro CM-2006-03-4641 demandant notre appui à des mesures d'aide aux entreprises locales pour contrer l'arrêt de l'exode des jeunes.
- 06-370 14-03-06 Lettre de MONSIEUR YVON TARDY, inspecteur municipal, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, nous transmettant un document, intitulé : «Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu – travaux d'assainissement et autres – Phase 1», pour recommandation de la M.R.C.
- 06-371 14-03-06 Copie d'une lettre de MADAME JOHANNE BRASSARD, avocate, MARTEL, BRASSARD, DOYON AVOCATS, adressée à Me MARTIN BRISSON, avocat, DE CHANTAL, D'AMOUR, FORTIER, S.E.N.C.R.L. AVOCATS, relativement au dossier Gérald Matticks et Al. C. Ville de Saint-Hubert et Al. (cours d'eau Roy).
- 06-372 14-03-06 Copie d'une lettre de MADAME JOHANNE BRASSARD, avocate, MARTEL, BRASSARD, DOYON AVOCATS, adressée à MONSIEUR DANIEL CÔTÉ, relativement à la cause M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et ville de Carignan c. ville de Saint-Hubert et Ville de Brossard et M.R.C. de Champlain (cours d'eau Roy).

- 06-373 15-03-06 Lettre de MONSIEUR MICHEL BOISCLAIR, coordonnateur des activités de perfectionnement, ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE, nous invitant à participer à une formation sur la Loi sur la sécurité civile, le 5 avril 2006.
- 06-374 15-03-06 Lettre de MADAME MARIE-PIER LAMARCHE, greffière, VILLE DE CARIGNAN, transmettant la résolution numéro 06-03-77 relative au nettoyage du cours d'eau Robert.
- 06-375 15-03-06 Lettre de MADAME MARIE-PIER LAMARCHE, greffière, VILLE DE CARIGNAN, transmettant la résolution numéro 06-03-67 demandant un second report de l'adoption du règlement de concordance au règlement numéro 14-25 de la M.R.C.
- 06-376 15-03-06 Copie d'une lettre de MADAME JOHANNE BRASSARD, avocate, MARTEL, BRASSARD, DOYON, nous transmettant copie d'une lettre adressée à Me ANDRÉ ASSELIN, avocat, BÉLANGER SAUVÉ, relativement à la cause Gérald Matticks et Al. c. Ville de Saint-Hubert & Al.
- 06-377 16-03-06 Courriel de MONSIEUR ROBERT DUPUIS, délégué au recrutement, ASSOCIATION DES TRANSPORTS COLLECTIFS DU QUÉBEC, nous invitant à participer à leur colloque, le 5 avril 2006.
- 06-378 16-03-06 Courriel de MADAME KARINE THÉRIAULT, secrétaire, M.R.C. DE ROUSSILLON, demandant de confirmer notre présence à la rencontre de la Table des préfets et élus des M.R.C. de la Couronne sud du 21 mars 2006.
- 06-379 16-03-06 Lettre de MONSIEUR PATRICK SABOURIN, directeur général, C.L.D. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, relativement à une demande de crédit à SOLIDEQ.
- 06-380 17-03-06 Lettre de MADAME SUZANNE GAGNON, propriétaire, LES ENSEIGNES AUX QUATRE VENTS, nous offrant leurs services de création d'enseignes.
- 06-381 17-03-06 Lettre de MADAME MARTINE VALLIÈRES, directrice générale, VILLE DE BELOEIL, nous informant de la nomination de monsieur Michel Houde à titre temporaire de chef aux opérations pour le service des incendies.
- 06-382 17-03-06 Lettre de MONSIEUR ROSAIRE MARCIL, secrétaire-trésorier et directeur général, M.R.C. DE ROUVILLE, accusant réception du règlement numéro 14-28 modifiant notre Schéma d'Aménagement.
- 06-383 20-03-06 Copie d'une lettre de MESDAMES LUCIE AUDET, CARMEN GIROUX et de MONSIEUR MICHEL GILBERT, COMITÉ POUR LA QUALITÉ DE VIE ET L'ENVIRONNEMENT DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, adressée à MONSIEUR CLAUDE BÉCHARD, ministre, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS DU QUÉBEC, relativement à une infraction de Carrière Poudrette à la protection de l'environnement au pied du Mont-Saint-Hilaire.

- 06-384 20-03-06 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, directrice des services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant le second projet du règlement d'urbanisme numéro 845-113.
- 06-385 20-03-06 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, directrice des services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1081, pour avis de conformité.
- 06-386 20-03-06 Lettre de MADAME MONIQUE GOUGEON, directrice par intérim, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, accordant un délai pour l'adoption du règlement visant à modifier le Schéma d'Aménagement afin de respecter la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables de 2005.
- 06-387 20-03-06 Télécopie de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, nous transmettant le nouvel ordre du jour de l'Assemblée des M.R.C., du 23 mars 2006.
- 06-388 21-03-06 Courriel de MONSIEUR JACQUES INTERNOSCIA, directeur général, CERIU, relativement à un programme de formation pour l'encadrement des projets municipaux d'infrastructures.
- 06-389 22-03-06 Lettre de MONSIEUR STÉPHANE FOREST, directeur général adjoint, M.R.C. DES MASKOUTAINS, nous transmettant le règlement numéro 06-194 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 06-390 22-03-06 Lettre de MONSIEUR CLAUDE VEILLEUX, GROUPE CONSEIL UDA INC., nous transmettant une copie d'un plan sur les variantes du tracé du pipeline Saint-Laurent.
- 06-391 22-03-06 Courriel de MONSIEUR ANTHONY DETROIO, préfet, M.R.C. DE SEPT-RIVIÈRES, demandant notre appui dans sa demande de modification de la Loi sur la fonction publique du Canada.
- 06-392 23-03-06 Lettre de MONSIEUR JEAN CHAREST, ministre, GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, nous transmettant un exemplaire du discours inaugural de la session parlementaire.
- 06-393 23-03-06 Lettre de MONSIEUR DENIS R. DUFOUR, directeur général et secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2006-03-069 portant sur l'acquisition des orthophotos pour leur municipalité.
- 06-394 23-03-06 Lettre de MONSIEUR DENIS R. DUFOUR, directeur général et secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2006-03-066 portant sur la nomination de monsieur Francis Côté à titre de représentant au Comité consultatif régional d'aménagement de la M.R.C.

- 06-395 24-03-06 Lettre de MESDAMES HÉLÈNE HAMANN et DATIANNE LAVOIE, direction régionale Yamaska, CSST, relativement à la formation des pompiers sur les espaces clos.
- 06-396 24-03-06 Lettre de MADAME MARIE-EVE PERREAULT, support à la clientèle, SIGAT, nous transmettant un cédérom de données des plaines inondables.

PUBLICATIONS – FÉVRIER 2006 ET MARS 2006

Lait'Xclusif	Vol. 3, no 1 Février 2006
Contact Plus	No 56 Hiver 2006
InterKam	Vol. 3, no 2 Février 2006
Quorum	Vol. 31, no 2 Mars 2006
L'Apsam	
Publiquip	Vol. 22, no 3 Mars 2006
Muni-express	No 1 28 février 2006
Muni-express	No 2 1 ^{er} mars 2006
Affaires montérégienens	Vol. 18 no 6 Mars 2006
HazMat management	February / March 2006
Urba	Vol. 27, no 1 Mars 2006
Le Monde forestier	Vol. 20, no 2 Mars 2006
Développement social	Vol. 6, no 3 Mars 2006
La voix du vrac	Vol. 32, no 2 Mars-avril 2006
Urbanité	Février 2006

POINT 6. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

06-04-078

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean Paquette
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 06-04, du chèque 12874 au chèque 12942, pour un montant total de 105 477,42 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 7. ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2005

06-04-079 ATTENDU QUE le vérificateur de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, monsieur Benoit Dubord, a préparé les états financiers de l'année 2005;

ATTENDU QUE les membres du Conseil de la M.R.C. en ont pris connaissance et s'en disent satisfaits

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE le dépôt des états financiers de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu pour l'année 2005, tels que préparés par monsieur Benoit Dubord vérificateur, soit et est accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06-04-080 ATTENDU QUE les états financiers pour l'année financière 2005 de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, tels que déposés par monsieur Benoit Dubord vérificateur, indiquent un excédent des revenus sur les dépenses de 331 338 \$;

ATTENDU QU'un montant de 233 090 \$ a été affecté au budget 2006 lors du dépôt des prévisions budgétaires 2006 en novembre 2005;

ATTENDU QU'à la suite de la production des états financiers 2005, ce montant doit être révisé compte tenu des déboursés réalisés dans le cadre du pacte rural et de l'achat nécessaire d'équipements informatiques non budgétisés

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Raymond Billette
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Carrières

ET RÉSOLU D'affecter un montant additionnel de 14 161 \$, provenant du surplus de l'année financière 2005, aux dépenses suivantes en 2006 :

- services externes – Plan de gestion des matières résiduelles	40 157 \$
- services externes – Pacte rural	132 894
- archiviste régional	6 000
- bulletin régional	30 000
- révision du Schéma d'Aménagement	30 000
- activités d'investissement (équipement informatique)	8 200

247 251 \$

Moins montant déjà affecté

233 090

14 161 \$

QUE le solde du surplus de l'année financière 2005, au montant de 84 087 \$, s'ajoute au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 8. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MARS 2006 DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2006 du Comité consultatif agricole.

POINT 9. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2006 DU COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2006 du Comité consultatif régional d'aménagement.

POINT 10. DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 28 MARS 2006 DU COMITÉ DES FINANCES

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du compte rendu de la rencontre du 28 mars 2006 du Comité des finances.

POINT 11. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 MARS 2006 DU COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance du 28 mars 2006 du Comité de sécurité incendie.

POINT 12. DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 23 FÉVRIER 2006 DU COMITÉ DE COMMUNICATION

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du compte rendu de la rencontre du 23 février 2006 du Comité de communication.

POINT 13. AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENTS D'URBANISME

13.1 Ville de Beloeil : règlement numéro 1245-08-2006 modifiant le règlement sur les P.I.I.A.

06-04-081

ATTENDU QUE le règlement sur les P.I.I.A. de la ville de Beloeil est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Beloeil a adopté le règlement numéro 1245-08-2006 modifiant son règlement sur les P.I.I.A.;

ATTENDU QUE le règlement numéro 1245-08-2006, modifiant le règlement sur les P.I.I.A. de la ville de Beloeil, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 1245-08-2006, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 06-03-030, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 1245-08-2006 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Benoit DeGagné
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 1245-08-2006, modifiant le règlement sur les P.I.I.A. de la ville de Beloeil, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 14. SUBSTITUT AU PRÉFET À LA C.R.É.

06-04-082

ATTENDU QUE le préfet est membre d'office du Conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de la Montérégie-Est, ci-après la C.R.É.;

ATTENDU QUE les règlements de la C.R.É. permettent au préfet d'avoir un substitut qui participe aux séances sans droit de vote;

ATTENDU QU'il est opportun pour la M.R.C. de nommer un substitut au préfet pour assurer une présence à la table de la C.R.É.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire
APPUYÉ PAR Monsieur Robert Beaudry

ET RÉSOLU QUE monsieur Jean Paquette, maire de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil, soit et est nommé substitut au préfet pour siéger aux séances de la Conférence régionale des élus de la Montérégie-Est en cas d'absence de ce dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 15. PACTE RURAL : REDDITION DE COMPTES

06-04-083

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a conclu un pacte rural avec le gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec demande à la M.R.C. de réaliser un rapport annuel relatif à l'état d'avancement du pacte rural;

ATTENDU QUE le rapport annuel requis par le gouvernement du Québec doit être complété sur des formulaires fournis à cet effet;

ATTENDU QUE le formulaire en question a été complété et présenté aux membres du Conseil de la M.R.C. qui s'en disent satisfaits

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry
APPUYÉ PAR Monsieur Jean Paquette

ET RÉSOLU QUE le rapport annuel 2006 relatif aux activités du pacte rural de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu soit et est adopté, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 16. C.L.D. : AUGMENTATION DU FONDS SOLIDE

06-04-084

ATTENDU QUE, dans le cadre du développement économique, le C.L.D. a le mandat de gérer les fonds d'investissement destinés au développement et à la création des entreprises localisées sur le territoire de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE le C.L.D. doit assurer la pérennité des fonds en réalisant un rendement suffisant, il lui appartient donc de proposer les mesures nécessaires afin de tenir compte de l'évolution financière de l'ensemble du portefeuille;

ATTENDU QUE le rendement du portefeuille est inférieur au coût global des fonds et ce, depuis les huit (8) dernières années;

ATTENDU QUE les pertes cumulatives depuis 1998 jusqu'au 31 mars 2005 ont été importantes au point de laisser des actifs nets négatifs;

ATTENDU QUE SOLIDEQ peut accroître sa participation financière sur notre territoire en y injectant 250 000 \$, en 2ième tranche, sans exiger une mise de fonds additionnelle de la part de la M.R.C. qui avait déjà participé à raison de 25 000 \$;

ATTENDU QUE le dépôt du dossier par le C.L.D. nécessite, entre autres, que la M.R.C. consacre l'entente cadre FLI/SOLIDE et qu'elle s'engage dorénavant à considérer sa participation de 25 000 \$ comme une dette subordonnée pour une période de cinq (5) ans

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Carrières
APPUYÉ PAR Monsieur Gérard Schafroth

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu soit et est favorable au maintien de l'entente cadre FLI/SOLIDE établie pour le territoire de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu soit et est favorable à reconnaître que sa participation de 25 000 \$ au fonds SOLIDE soit considérée comme une dette subordonnée pour les cinq (5) prochaines années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 17. R.C.I. AGRICOLE : RÈGLEMENT DE REMPLACEMENT

06-04-085

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adopté le règlement numéro 33-05-02 modifiant son règlement de contrôle intérimaire agricole en vue d'y identifier des zones où l'élevage porcin est permis;

ATTENDU QUE la Ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, a désavoué le règlement numéro 33-05-02 parce qu'il ne permet pas l'élevage porcin dans la municipalité de Saint-Jean-Baptiste;

ATTENDU QUE la Ministre a accordé un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à la M.R.C. pour adopter un règlement de remplacement qui tient compte des motifs de désaveu;

ATTENDU QUE le personnel de la M.R.C. a procédé à la rédaction d'un règlement de remplacement qui tient compte des motifs de désaveu et l'a soumis à l'attention d'un représentant du M.A.P.A.Q. qui s'en est dit satisfait compte tenu des orientations gouvernementales concernées

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Raymond Billette
APPUYÉ PAR Monsieur Benoit DeGagné

ET RÉSOLU D'adopter le règlement numéro 33-06-2.1, amendant le règlement de contrôle intérimaire agricole numéro 33-02, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 18. CARACTÉRISATION DES MILIEUX RURAUX : PACTE RURAL

06-04-086

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu entend réglementer de façon particulière les possibilités d'implantation des établissements d'élevage porcin sur le territoire des municipalités de Saint-Antoine-sur-Richelieu, de Saint-Charles-sur-Richelieu, de Saint-Denis-sur-Richelieu, de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Marc-sur-Richelieu;

ATTENDU QUE l'objectif de cette réglementation est d'assurer le maintien d'un cadre de vie acceptable aux communautés concernées;

ATTENDU QUE l'élaboration de ladite réglementation nécessitera la participation de ressources externes spécialisées au coût d'environ 25 000 \$ pour la M.R.C.;

ATTENDU QUE les municipalités concernées par l'étude sont toutes visées par le Pacte rural de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu requiert une aide financière de 80% du coût, pour un montant approximatif de 20 000 \$, le tout en conformité aux règles du Pacte rural;

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu assumera 20% des coûts, soit un montant approximatif de 5 000 \$

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand
APPUYÉ PAR Monsieur Benoit DeGagné

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu dépose son projet relatif à l'élaboration d'une étude de caractérisation du milieu agricole dans le cadre du Pacte rural.

QUE le montant d'aide provenant du Pacte rural soit de 80% du coût de réalisation de l'étude, soit un montant d'environ 20 000 \$.

QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu s'engage à assumer 20% du coût de réalisation de l'étude, soit un montant d'environ 5 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 19. MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

19.1 Adoption du règlement numéro 14-30

06-04-087 ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a adopté une nouvelle politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables en 2005;

ATTENDU QUE le Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a demandé à la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu de modifier son Schéma d'Aménagement en vigueur pour tenir compte des dispositions de la nouvelle politique, le tout tel que prévu aux dispositions de l'article 53.13 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu se dit favorable à modifier son Schéma d'Aménagement en vigueur pour tenir compte des dispositions de la nouvelle politique

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Legendre
APPUYÉ PAR Monsieur Gérard Schafroth

ET RÉSOLU D'adopter le règlement numéro 14-30, modifiant le règlement numéro 14 relatif au Schéma d'Aménagement, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19.2 Entrée en vigueur du règlement numéro 14-28 : document d'accompagnement

06-04-088 ATTENDU QUE le règlement numéro 14-28 modifie le Schéma d'Aménagement en intégrant une dérogation de la zone inondable à grands courants (réurrence 0-20 ans) afin de permettre la reconstruction du pont de l'Île Goyer à Carignan;

ATTENDU QUE suite à l'entrée en vigueur d'un règlement de modification au Schéma d'Aménagement tel que prescrit par l'article 53.10 de la LAU, le Conseil doit adopter un document indiquant la nature des modifications qui doivent être apportées aux plans et règlements d'urbanisme, le cas échéant;

ATTENDU QUE ledit document a été déposé au Conseil qui en a pris connaissance et se déclare satisfait

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Legendre
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU D'adopter le document, intitulé : "Règlement numéro 14-28 modifiant le Schéma d'Aménagement, règlement numéro 14 : document sur la nature des modifications", tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 20. GESTION DES COURS D'EAU

20.1 Dépôt du projet de règlement

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du projet de règlement préparé par le personnel de la M.R.C. afin de réglementer les interventions à être réalisées dans les cours d'eau, suite à l'entrée en vigueur de la Loi 62. Les membres du Conseil pourront transmettre leurs commentaires pour la prochaine séance du Conseil, soit le 4 mai 2006.

20.2 Projet d'entente avec les municipalités locales

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du projet d'entente qui pourra être conclue avec les municipalités locales dans le cadre de l'application du règlement cité au point 19.1. Les membres du Conseil pourront transmettre leurs commentaires pour la prochaine séance du Conseil, soit le 4 mai 2006.

POINT 21. SÉCURITÉ INCENDIE

21.1 Formation relative aux espaces clos

06-04-089

ATTENDU QUE les municipalités locales ont convenu de confier à la M.R.C. la responsabilité d'assumer la logistique relative à la dispense d'un séminaire de sensibilisation des risques liés aux interventions en espaces clos;

ATTENDU QUE pour ce faire, la M.R.C. doit retenir les services de personnes dont les compétences sont reconnues par la C.S.S.T.;

ATTENDU QUE la M.R.C. doit conclure une entente avec les personnes dont les services sont retenus pour la dispense dudit séminaire;

ATTENDU QUE monsieur Mario Léonard, formateur reconnu par la C.S.S.T., a proposé ses services à la M.R.C.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Carrières
APPUYÉ PAR Monsieur Jean Paquette

ET RÉSOLU QUE le préfet et le secrétaire-trésorier de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu soient et sont mandatés par le Conseil pour procéder à la signature d'une entente relative à la dispense du séminaire de sensibilisation des risques liés aux interventions en espaces clos par monsieur Mario Léonard, instructeur reconnu par la C.S.S.T., entente valide du 6 avril jusqu'au 31 décembre 2006, au taux horaire de 75,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21.2 Formation relative à la désincarcération

06-04-090 ATTENDU QUE les municipalités locales ont convenu de confier à la M.R.C. la responsabilité d'assumer la logistique relative à la dispense d'une formation en désincarcération;

ATTENDU QUE pour ce faire, la M.R.C. doit retenir les services de personnes dont les compétences sont reconnues par l'École nationale des pompiers du Québec;

ATTENDU QUE la M.R.C. doit conclure une entente avec les personnes dont les services sont retenus pour la dispense dudit cours;

ATTENDU QUE monsieur Benoit Provost, instructeur reconnu par l'École nationale des pompiers du Québec, a proposé ses services à la M.R.C.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Carrières

ET RÉSOLU QUE le préfet et le secrétaire-trésorier de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu soient et sont mandatés par le Conseil pour procéder à la signature d'une entente relative à la dispense du cours « Désincarcération » par monsieur Benoit Provost, instructeur reconnu par l'École nationale des pompiers du Québec, au taux horaire de 45,99 \$, pour une période de cinq (5) ans avec majoration annuelle selon l'indice des prix à la consommation du mois de décembre de chacune de ces cinq (5) années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21.3 Comité de prévention régional

06-04-091 ATTENDU QUE le Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie comporte un programme de prévention des incendies;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités de la M.R.C. se sont dotées de ressources spécialisées en prévention des incendies;

ATTENDU QUE le programme de prévention incendie devra éventuellement être mis en œuvre par la M.R.C.;

ATTENDU QUE les ressources concernées dans les municipalités se sont dites intéressées à participer à un travail d'évaluation des mesures de prévention mises de l'avant au Schéma de couverture de risques;

ATTENDU QU'il est avantageux pour la M.R.C. de procéder à une évaluation des mesures de prévention mises de l'avant par le Schéma de couverture de risques

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Carrières
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE le Comité de prévention incendie de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu soit et est constitué.

QUE le Comité de prévention incendie soit et est mandaté pour procéder à l'évaluation du plan de prévention établi au Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la M.R.C. et faire les recommandations nécessaires au Conseil quant à sa mise en œuvre.

QUE le Comité de prévention incendie soit composé de messieurs Alain Brodeur, Alain Côté, Sylvain Dufresne, Donald Lebrun, Alexandre Tremblay ainsi que monsieur Jacques Caron à titre de secrétaire du Comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 22. ÉVALUATION FONCIÈRE

22.1 Saint-Mathieu-de-Beloeil : équilibrage du rôle 2007-2008-2009

06-04-092

ATTENDU QUE la municipalité régionale de comté est responsable de la confection des rôles d'évaluation foncière des municipalités relevant du Code municipal;

ATTENDU QU'un mandat global, à cet effet, a été confié à la firme d'évaluateurs Beaulieu, Coutu et Associés du Groupe Évimbec;

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro 06.62, la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil a indiqué qu'elle désire procéder à l'équilibrage de son rôle foncier triennal

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Lavoie

ET RÉSOLU DE mandater la firme Beaulieu, Coutu et Associés du Groupe Évimbec, afin de procéder à l'équilibrage du rôle triennal 2007-2008-2009 de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil.

QUE le mandat soit réalisé selon les modalités convenues entre la firme d'évaluateurs et la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil, pour la somme de 14 000 \$, taxes exclues, basé sur les quantités actuelles, le tout selon le contrat avec l'évaluateur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 23. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU AU SEIN DU COMITÉ CONSUL-TATIF RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT

06-04-093

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, par sa résolution numéro 2006-03-066, désire remplacer son représentant au sein du Comité consultatif régional d'aménagement;

ATTENDU QUE, par la résolution numéro 2006-03-066, la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu propose la candidature de monsieur Francis Côté à titre de représentant au sein du Comité;

ATTENDU QUE, selon les règlements de régie interne du Comité, c'est au Conseil de la M.R.C. de procéder à la nomination des représentants d'une municipalité au sein du Comité consultatif régional d'aménagement

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire
APPUYÉ PAR Monsieur Robert Beaudry

ET RÉSOLU QUE monsieur Francis Côté soit et est nommé à titre de représentant de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, au sein du Comité consultatif régional d'aménagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 24. DEMANDES D'APPUI

24.1 M.R.C. de Coaticook : indexation de l'aide financière pour l'entretien des chemins

06-04-094

ATTENDU QUE le conseil de la M.R.C. de Coaticook, aux termes de la résolution numéro CM2004-01-32, demandait au ministère des Transports de réviser à la hausse les subventions versées aux municipalités pour l'entretien de leurs chemins ou à tout le moins indexer lesdites subventions afin de respecter les obligations grandissantes auxquelles les municipalités doivent faire face;

ATTENDU QUE le ministère des Transports n'a toujours pas haussé lesdites subventions;

ATTENDU QUE le montant versé aux municipalités est demeuré le même depuis 1993, soit plus de dix (10) ans maintenant;

ATTENDU QUE les frais que les municipalités doivent assumer pour l'entretien des chemins sont quant à eux de plus en plus élevés;

ATTENDU QUE le montant de la subvention n'a même pas été indexé suivant l'indice d'inflation tel qu'établi par Statistiques Québec;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Gilbert
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la M.R.C. de Coaticook dans ses démarches pour demander à nouveau au ministère des Transports du Québec de réviser à la hausse les subventions versées aux municipalités pour l'entretien de leurs chemins ou à tout le moins indexer lesdites subventions afin de respecter les obligations grandissantes auxquelles les municipalités doivent faire face.

DE transmettre copie conforme de cette résolution à la Fédération québécoise des municipalités et à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24.2 Centre de la Nature Mont-Saint-Hilaire : programme de mise en valeur de la forêt privée - volet II

06-04-095

ATTENDU QU'il serait opportun de renforcer les mesures de protection et de mise en valeur des milieux naturels;

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a entrepris des démarches afin de revoir les dispositions du Schéma d'Aménagement en matière de protection et de mise en valeur des bois;

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu requiert l'expertise et le savoir-faire du Centre de la Nature Mont-Saint-Hilaire afin de favoriser des transferts de connaissance entre les divers intervenants en aménagement du territoire;

ATTENDU QUE le Centre de la Nature Mont-Saint-Hilaire est reconnu comme étant un partenaire essentiel avec les instances locales et régionales en matière de protection des milieux naturels;

ATTENDU QUE le Centre de la Nature Mont-Saint-Hilaire souhaite poursuivre ses activités d'acquisition de connaissance par le biais du « Programme de mise en valeur de la forêt privée, Volet II », géré par l'Agence forestière de la Montérégie et la Conférence régionale des élus de la Montérégie-Est;

ATTENDU QUE le Comité consultatif régional d'aménagement recommande au Conseil de la M.R.C. d'appuyer le projet présenté par le Centre de la Nature Mont-Saint-Hilaire puisqu'il est conforme aux objectifs poursuivis à ce sujet par le Schéma d'Aménagement

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gérard Schafroth
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Gilbert

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie le projet « Identification des arbres et forêts remarquables, pour une utilisation durable des boisés dans les municipalités entourant la Réserve de biosphère du Mont-Saint-Hilaire », présenté par le Centre de la Nature Mont-Saint-Hilaire, dans le cadre d'un volet II, auprès de l'Agence forestière de la Montérégie et la Conférence régionale des élus de la Montérégie-Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24.3 M.R.C. de Sept-Rivières : Loi sur la fonction publique du Canada

06-04-096

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a modernisé la Loi sur la Fonction publique du Canada et adopté un article qui restreint de façon importante la possibilité pour un fonctionnaire fédéral d'occuper un poste électif au sein d'une municipalité;

ATTENDU QU'avec cette modification, un fonctionnaire fédéral, déclaré élu à une élection municipale, devra prendre un congé sans solde de son emploi à la Fonction publique canadienne, ce qui est déraisonnable considérant les allocations versées, entre 5 000 \$ et 10 000 \$ à titre d'élu, et que le fonctionnaire devra prendre un congé sans solde d'un travail qui lui rapporte plus de 5 000 \$

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gérard Schafroth
APPUYÉ PAR Monsieur Robert Beaudry

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la M.R.C. de Sept-Rivières dans ses démarches afin de demander à la Fédération canadienne des municipalités ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités de faire des représentations auprès du gouvernement fédéral afin de moduler l'application de l'article 115-4 de la Loi sur la Fonction publique du Canada, de façon à octroyer la permission à un fonctionnaire fédéral d'effectuer la tâche d'élu dans les municipalités qui ne requièrent qu'une présence à temps partiel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24.4 M.R.C. de l'Amiante : appui aux entreprises locales

Il est convenu de ne pas donner suite à cette demande.

24.5 Municipalité de Saint-Jean-Baptiste : Carrière Poudrette

06-04-097

ATTENDU QUE les exploitants de la Carrière Poudrette, dans la montagne de Mont-Saint-Hilaire, ont réalisé des aménagements dont la conformité est remise en question par la C.P.T.A.Q.;

ATTENDU QUE les exploitants de la Carrière Poudrette ont demandé un deuxième délai à la C.P.T.A.Q. avant que cette dernière rende une décision finale quant à la conformité des aménagements réalisés en zone agricole permanente;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Baptiste s'est objectée à ce que la C.P.T.A.Q. accorde un nouveau délai dans cette affaire puisqu'elle est d'avis que les aménagements sont aussi en dérogation à ses règlements locaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Baptiste sollicite l'appui de la M.R.C. dans ses démarches entreprises auprès de la C.P.T.A.Q.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Raymond Billette
APPUYÉ PAR Monsieur Jean Paquette

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la municipalité de Saint-Jean-Baptiste dans ses démarches d'objection à l'octroi d'un nouveau délai aux exploitants de la Carrière Poudrette dans le dossier qui les opposent à l'application de la loi par la C.P.T.A.Q.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 25. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 26. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Un citoyen indique aux membres du Conseil qu'il a participé à une manifestation tenue sur la colline parlementaire à Ottawa et au cours de laquelle les agriculteurs ont communiqué leur mécontentement relatif aux nouvelles règles fiscales. Le citoyen indique que les agriculteurs espèrent que les municipalités ajusteront leurs mesures fiscales pour accommoder les agriculteurs.

Monsieur Jean Paquette, maire de Saint-Mathieu-de-Beloeil, félicite la ville de Chambly pour l'obtention de divers prix concernant le réaménagement de leur centre-ville.

POINT 27. CLÔTURE DE LA SÉANCE

06-04-098

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand
APPUYÉ PAR Monsieur Jean Paquette

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 heures 10.

Bernard Roy
Secrétaire-trésorier

Gilles Plante
Préfet